



Amiens, le 25 août 2016

Communiqué de presse

Épisode de pollution atmosphérique dans la Somme

Dans le cadre de l'épisode de pollution atmosphérique que connaît depuis plusieurs jours le nord de la France, lié aux conditions météorologiques, des recommandations s'appliquent dans le département de la Somme qui a été placé au niveau "Information et recommandations".

Pour les populations vulnérables et sensibles :

- Limiter les sorties durant l'après-midi.
- Limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air (celles en intérieur peuvent être maintenues).

Pour toute la population :

- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prendre conseil auprès de son pharmacien ou consulter son médecin.
- Utiliser de préférence les transports en commun, le co-voiturage ou le vélo pour réduire les émissions de polluants à l'origine de la pollution.
- Reporter l'usage domestique de solvants volatiles (nettoyage, peinture...).